

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 DECEMBRE 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00530

DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'EXPLOITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX PLUVIALES SUR LE PERIMETRE DE LA COMMUNE DE LORETTE - APPROBATION DU CHOIX DU DELEGATAIRE

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 25 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 131
Nombre de présents : 97
Nombre de pouvoirs : 20
Nombre de voix : 117

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Olivier BROUILLOUX, Mme Laurence BUSSIERE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Patricia CORTEY, Mme Joëlle COUSIN, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Eliane LEGROS, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Babette LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,

REÇU EN PREFECTURE

Le 12 décembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161017-D20160053010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161212

Mme Christiane RIVIERE, Mme Annick ROATTINO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, Mme Janine RUAS, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jean-Michel PAUZE,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,
Mme Catherine CHAPRON donne pouvoir à M. Joseph SOTTON,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
Mme Suzanne CHAZELLE donne pouvoir à M. Christian JULIEN,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Rémy GUYOT,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLO,
M. Julien LUYA donne pouvoir à Mme Babette LUYA,
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Marc ROSIER donne pouvoir à Mme Annick ROATTINO,
M. Gérard TARDY donne pouvoir à Mme Eliane LEGROS,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

Membres titulaires absents excusés :

M. Michel BEAL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Henri BOUTHEON,
Mme Hélène BRUYERE, M. Marc CHAVANNE, M. Gabriel DE PEYRECAVE,
M. Roland GOUJON, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN,
Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU, M. Florent PIGEON,
Mme Joelle RICARD, M. Maurice VINCENT

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 DECEMBRE 2016

DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'EXPLOITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX PLUVIALES SUR LE PERIMETRE DE LA COMMUNE DE LORETTE - APPROBATION DU CHOIX DU DELEGATAIRE

Par application de l'article L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, Saint-Etienne Métropole a décidé par délibération en date du 10 mars 2016 de lancer une procédure de délégation de service public pour l'exploitation des réseaux d'assainissement collectif et d'eaux pluviales sur le périmètre de la commune de Lorette sous la forme d'un affermage.

Un avis de concession, envoyé le 26 mai 2016, a été publié sur les supports suivants :

- le profil acheteur de la Collectivité le 1^{er} juin 2016,
- le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics le 04 juin 2016 sous le n°16-80492.

La date limite de réception des offres a été fixée au 30 juin 2016 à 12 h 00.

Réunie le 1^{er} juillet 2016, la Commission de délégation de service public a procédé :

- à l'ouverture des dossiers de candidatures réceptionnés avant la date limite fixée au 30 juin 2016 à 12 heures, à savoir les candidatures de :
 - la société CHOLTON,
 - la société LYONNAISE DES EAUX,
- à l'admission des candidats,
- à l'ouverture des offres.

Réunie le 26 août 2016, la Commission de délégation de service public a examiné l'analyse qualitative et financière des offres et a émis un avis favorable pour engager des négociations avec les deux candidats.

Au vu de l'avis de la Commission de délégation de service public, le Président de la Communauté Urbaine a décidé d'engager le 07 septembre 2016, toutes discussions utiles avec la société CHOLTON et la société LYONNAISE DES EAUX devenue, à compter d'octobre 2016, SUEZ Eau France SAS.

A l'issue des négociations, les candidats ont été invités à remettre leur offre finale au plus tard le 26 septembre 2016.

Par suite, en application de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le rapport du Président, précisant les motifs du choix du candidat et l'économie générale du contrat a été établi. La liste des entreprises admises à présenter une offre et l'analyse des propositions de celles-ci sont annexées à ce rapport.

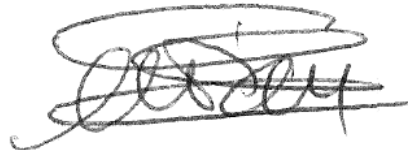
La synthèse du rapport du Président a été présentée à la Commission de délégation de service public le 28 octobre 2016.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **approuve le choix de la société SUEZ Eau France SAS comme délégataire du service public d'assainissement collectif pour l'exploitation des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sur le périmètre de la commune de Lorette ;**
- **autorise en conséquence Monsieur le Président à conclure le contrat avec la société SUEZ Eau France SAS à compter du 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2025 ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées au compte 67443 du budget principal au titre des eaux pluviales de l'exercice 2017 et suivants ;**
- **les recettes correspondantes seront imputée au compte 70611 du budget annexe assainissement au titre de la redevance assainissement de l'exercice 2017 et suivants.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU